



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PAS DE LOI PEAU DE CHAGRIN

La loi Hôpital, Patient, Santé, et Territoire (HPST) doit venir en discussion devant le Sénat à partir du 12 mai.

La CFR avait salué l'esprit et les objectifs de la loi HPST proposée par Madame Bachelot.

Après le vote en première lecture à l'Assemblée Nationale, la CFR exprime sa déception et son inquiétude. En effet certains amendements ou retraits constituent des reculades concernant par exemple l'implantation médicale sur le territoire ou encore la question des dépassements d'honoraires.

D'autre part certaines déclarations au plus haut niveau de l'État, peuvent faire craindre une remise en cause de certains objectifs du projet et notamment la gouvernance de l'hôpital.

A la fin du processus législatif que restera-t-il des ambitions affichées du projet ?

La CFR réaffirme sa volonté de voir mettre en œuvre une véritable politique de santé fondée sur les seuls intérêts collectifs de la population.

Paris, le 28 avril 2009

N° 104